

L'ÉCO-CONSTRUCTION

Pour un bâti sain
et *naturellement*
bas carbone



CLUSTER
ECO
CONSTRUCTION

LES EXPERTS EN ÉCO-CONSTRUCTION

www.ecoconstruction.be

L'ÉCO-CONSTRUCTION NATURELLEMENT

L'éco-construction est une démarche qui vise à construire ou à rénover des lieux de vie et de travail sains, confortables et moins énergivores. L'éco-construction combine la conception du bâti avec l'usage d'éco-matériaux permettant de réduire le bilan carbone et la consommation de ressources naturelles. Les matériaux mis en œuvre en éco-construction sont biosourcés, géosourcés, recyclés ou réutilisés, comme le bois, le chanvre, la paille, l'herbe, la laine, le papier, le liège, le coton, la pierre...

Les matériaux bas-carbone présentent des avantages techniques, sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux supérieurs aux matériaux conventionnels (béton, acier, polyuréthane...).

Ces matériaux proviennent : de la biomasse (bois, paille, herbe, chanvre, lin, cellulose, miscanthus, liège, laine de mouton, coquillage), de source minérale peu transformée (argile, terre crue, pierre sèche), du recyclage (ouate de cellulose, carton, textile, verre), du réemploi.





Les éco-matériaux

Solutions locales de qualité pour la construction et la rénovation bas carbone

AVANTAGES TECHNIQUES

- ⊕ Efficacité thermique (lutte contre le froid et la surchauffe estivale)
- ⊕ Efficacité hygrométrique (régulation de l'humidité de l'air)

AVANTAGES SANITAIRES

- ⊕ Faible émission de polluants de l'air
- ⊕ Faible nocivité lors de la pose

AVANTAGES ÉCONOMIQUES

- ⊕ Générateurs d'activité économique régionale
- ⊕ Générateurs d'emplois locaux et durables
- ⊕ Sources de diversification agricole et sylvicole

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX

- ⊕ Origines renouvelables et locales
- ⊕ Faible consommation d'énergie pour leur production
- ⊕ Capacité de capter du CO₂ durant leur croissance et d'en stocker dans le bâtiment (puits de carbone)
- ⊕ Impact négligeable lors de la déconstruction
- ⊕ Recyclage optimal

NOS SERVICES

aux entreprises du réseau



Du réseautage

parmi les 300 experts membres et les autres professionnels du secteur lors de nos événements et des événements externes, lors de visites de terrain, de festivités et de multiples opportunités de visibilité.



Des actions de sensibilisation et d'information

à destination des membres, des partenaires, des particuliers, des autres professionnels de la construction et de l'immobilier via des salons, des communiqués de presse, des reportages TV, des newsletters, des visites...



Un accompagnement personnalisé

des entreprises en transition, des prescripteurs publics et des collectivités pour leurs projets de construction/rénovation et pour la rédaction de leurs appels d'offre, pour le développement d'un produit ou d'un service innovant.



La défense de vos intérêts

par des missions de lobbying, d'information et de représentation auprès des pouvoirs publics, de l'administration, des services de prévention incendie, des assureurs... Par l'intégration des entreprises membres dans les projets européens et par les bénéfices qui en découlent.



Des formations

organisées par la Cluster Academy pour particuliers, professionnels ou apprenants en collaboration avec nos membres eux-mêmes et/ou des partenaires (IFAPME, Forem....).



Mise à disposition d'espaces

lumineux, agréables, modulables et équipés pour vos événements professionnels, au parc Ecolys de Rhisnes, à 5 minutes de l'E411 et de l'E42.

VOUS ÊTES PROFESSIONNEL

de l'éco-construction ?



Un réseau de près de 300 membres

Comme près de 300 entreprises, rejoignez notre réseau et bénéficiez de nos services et d'une visibilité auprès du secteur du bâtiment et du grand public.



On vous accompagne dans votre transition

Vous êtes professionnels de la construction et vous désirez faire évoluer votre activité dans le bon sens? Contactez-nous et bénéficiez de notre expertise pour cette évolution.



Pierre, architecte, nouveau membre

Nous sommes nouveaux au Cluster Eco-construction, mais nous avons déjà fait fructifier des projets, suite aux rencontres organisées.



Philippe, constructeur de modules préfabriqués, nouveau membre

Si on peut établir des partenariats avec des acteurs locaux et régionaux qui soutiennent les mêmes enjeux environnementaux que nous, alors on a tout gagné!

Nathalie, constructeur bois, membre fondatrice

Le Cluster Eco-construction est une entité qui peut nous représenter et nous défendre face aux puissants lobbys de la construction.

VOUS ÊTES PARTICULIER

Vous cherchez un conseil, un professionnel ?

Trouvez un professionnel près de chez vous



Notre site internet reprend les coordonnées d'entrepreneurs, architectes, bureaux d'études, producteurs et négociants d'éco-matériaux (biosourcés, géosourcés, mixtes, recyclés, de réemploi). Visitez www.ecoconstruction.be

Bénéficiez d'une surprise



Elle est octroyée aux particuliers par la Région wallonne pour leurs travaux de rénovation en isolation avec des éco-matériaux. Liste des matériaux biosourcés: <https://energie.wallonie.be>



Trouvez de l'information technique

grâce à nos vidéos, nos brochures, nos illustrations, nos infographies... sur notre site www.ecoconstruction.be



Venez nous rendre visite

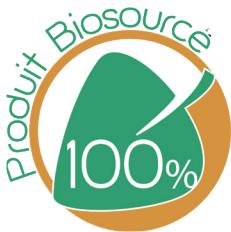
aux salons Batireno, Valériane, Batimoï, Bois et Habitat, Belhabitat...



WWW.ECOCONSTRUCTION.BE

■ LABEL PRODUIT BIOSOURCÉ

La garantie d'un produit naturel



Lancé en France et adopté par le Cluster Eco-construction en Wallonie, le label « Produit Biosourcé » garantit le caractère naturel des éco-matériaux qui le portent.

Ce label impose de vraies obligations, comme la quantité précise de matières issues de la biomasse incorporée dans le matériau.

Pour les isolants, il faut qu'au moins 70 % de sa masse volumique soit d'origine biologique, végétale ou animale.

- ▶ Pour les charpentes : 60 %.
- ▶ Pour les revêtements de murs : 25 %.
- ▶ Pour les portes et fenêtres (hors vitrages) : 25 %.
- ▶ Pour les peintures : 20 %.

Ces produits sont également certifiés « **Filière Wallonne** », si :

- ▶ Au moins 90% des matières premières biosourcées utilisées dans le matériau sont produites ou recyclées et transformées en Wallonie ou dans un rayon de 350 km.
- ▶ Le produit est fabriqué dans une usine installée sur le territoire wallon.

Les produits portant le label sont éligibles à la surprime octroyée aux particuliers par la Région wallonne pour leurs travaux de rénovation en isolation avec des éco-matériaux.

Près d'une centaine d'éco-matériaux labellisés sont disponibles en Belgique. Plus d'infos sur le label : <http://produitbiosource.eu>



Cluster Eco-construction

Avenue d'Ecolys, 7
B-5020 Namur (Suarlée)

info@ecoconstruction.be
+32 (0)81 81 03 10

www.ecoconstruction.be



L'asbl Cluster Eco-construction est un réseau de près de 300 experts de référence en Wallonie, au service de la construction et de la rénovation de lieux de vie et de travail sains, confortables, moins énergivores et moins consommateurs de ressources naturelles. Ce groupement est reconnu par la Région wallonne et par le Réseau Bâtiment durable, animé par l'Ademe, l'agence française de la transition écologique.

